

RT Mag

N°12



p.7
**LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

www.rt78.fr

@Rambouillet.Territoires

@rambouillet_territoires

Agglo_RT78

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





SOMMAIRE

03 Le mot du Président

04 Les actus

Les événements phares de fin d'année

07 Grand angle

Les actions du développement économique

10 À la une !

Le déploiement des pistes cyclables

11 En coulisses

La direction des affaires juridiques et de la commande publique

12 À vos côtés...

La mobilité

14 Décryptage

Le développement économique

16 C'est voté !

Les principales délibérations du conseil communautaire

18 Nos invités

Guerlain

20 Nos villes et villages

Sonchamp

22 À voir, à faire !

10 idées de sorties

24 Instantanés

Retour en images sur les principaux événements

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres • Directrice de la communication : Stéphanie Brivady
Rédaction : Karine Flogéac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin • Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock • Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines – 78R@advbs.fr)



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes et chers habitants
de Rambouillet Territoires,

Les questions des mobilités et du développement économique sont cruciales pour l'avenir de Rambouillet Territoires.

Face aux défis environnementaux et à l'augmentation des besoins de déplacement, nous avons adopté un schéma directeur cyclable qui marque un tournant vers des mobilités plus douces et respectueuses de l'environnement. Le déploiement des pistes cyclables à travers le territoire s'inscrit dans cette démarche

En parallèle, nous renforçons le Transport à la demande (TàD) pour garantir un accès équitable aux transports en commun. Car dans un territoire aussi vaste et rural que le nôtre, c'est une question d'équité et d'inclusion. Tout habitant doit pouvoir se déplacer facilement, que ce soit pour étudier, travailler ou accéder à des services essentiels.

Sur le plan du développement économique, il est tout aussi important de préparer l'avenir de notre territoire en investissant dans la formation et l'emploi. C'est dans cette optique que nous avons développé une collaboration avec le lycée Bascan, afin que les formations proposées correspondent aux métiers qui se développent localement. En adaptant les cursus aux besoins économiques du territoire, nous permettons à nos jeunes de se former sur place, sans avoir à partir étudier loin de chez eux.

Pour soutenir les initiatives entrepreneuriales, nous avons créé le Club des Créateurs Rambouillet Territoires, un espace où les porteurs de projets peuvent trouver des conseils, de l'accompagnement et du soutien pour transformer

leurs idées en entreprises viables. L'entrepreneuriat local est un moteur de développement et d'innovation, et notre rôle est d'accompagner ces créateurs dans chaque étape de leur parcours.

Enfin, nous soutenons activement les entreprises locales dans la constitution de leurs dossiers pour accéder aux subventions régionales. Grâce à ces subventions, les entreprises peuvent investir, se moderniser et créer de l'emploi sur le territoire, contribuant ainsi à renforcer notre économie locale.

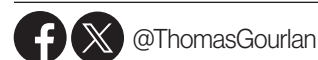
Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale visant à faire de Rambouillet Territoires un lieu où chacun peut s'épanouir, étudier, travailler et se déplacer dans les meilleures conditions. La transition vers des mobilités durables et un soutien fort au développement économique sont deux piliers essentiels pour bâtir un territoire résilient et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture.

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Ile-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

Pour suivre Thomas Gourlan



04 LES ACTUS

Rambouillet Territoires vous invite en cette fin d'année à trois événements phares. L'ouverture de la saison artistique le vendredi 11 octobre offrira une immersion dans les concerts et spectacles de la saison 2024/2025. Du 22 novembre au 15 décembre, le château de Rambouillet se transformera pour « Le Fabuleux Noël », un spectacle féerique et historique proposé par Polaris. Enfin, du 16 au 24 novembre, l'Office de Tourisme organisera la 27^e édition de Gastronomie d'automne.



Ouverture de la saison artistique de Rambouillet Territoires

La communauté d'agglomération inaugure pour la première fois sa saison artistique avec une soirée d'ouverture le vendredi 11 octobre à l'Étincelle à Ablis. Cet événement offrira aux habitants l'opportunité de découvrir les concerts et les spectacles de la saison 2024/2025 en présence d'artistes et de partager un moment convivial. La saison artistique se distingue par une ambition forte avec comme objectif de rendre la culture accessible à toutes et à tous. Aussi, la programmation, riche et variée, se déploiera sur un vaste territoire de 630 km², touchant potentiellement près de 80 000 habitants.

Rejoignez-nous pour cette soirée d'ouverture qui marquera le début de la saison 2024/2025. Vous y découvrirez de manière immersive les événements proposés tout au long de l'année.

Le fabuleux Noël, un spectacle Polaris

En 1907, en Norvège, une grand-mère transmet à sa petite-fille Ilda une formule magique pour appeler des bons génies en cas de besoin : « Siffle le vent, passe le temps, le Nisse nous entend ». Invitée par sa marraine au château de Rambouillet, Ilda entreprend un grand voyage pour célébrer Noël en France. Mais lorsque le président et la première dame décident d'accueillir la reine et le roi de Norvège pour le réveillon, Ilda doit organiser une fête mémorable.

Grâce à la magie du Nisse, elle traverse trois époques – Louis XV, 1890, et 1920 – rencontrant le Roi Mage, Saint-Nicolas et le Père Noël. Chaque période lui révèle les traditions de Noël pour préparer un bal féerique.

Le Fabuleux Noël, ce n'est pas seulement un spectacle historique, c'est une aventure humaine mobilisant 700 bénévoles et comédiens. De la couture aux répétitions hebdomadaires, tout le château de Rambouillet se transforme en une coulisse géante pour offrir une expérience d'une heure inoubliable. Plongez dans cette féerie au cœur de l'histoire !

Du 22 novembre au 15 décembre : vendredi soir de 18h30 à 23h, samedi et dimanche de 9h à 22h30, au château de Rambouillet
Durée du spectacle : 1h
Infos/tarifs/réservations : www.polaris-spectaclesimmersifs.com



© Polaris

Gastronomie d'automne 2024

Du 16 au 24 novembre, l'Office de Tourisme Rambouillet Territoires présente sa nouvelle édition de « Gastronomie d'automne ». Cet événement majeur vise à promouvoir les produits de saison et le savoir-faire des professionnels de la gastronomie locale. Commerçants de bouche, restaurateurs, producteurs et food trucks proposeront des animations variées et des dégustations pour mettre en avant la richesse culinaire du territoire. Les participants, libres de choisir et d'organiser leurs activités, élaboreront des ateliers culinaires et des menus spéciaux tout au long de la manifestation. Ces animations, accessibles à tous, permettront aux visiteurs de découvrir des produits et des talents locaux.

Depuis 2016, « Gastronomie d'automne » accueille chaque année un parrain, attributaire d'un prix ou d'un titre honorifique. Pour cette édition, le jardin Edulis, verger agroécologique* et la Ferme des Clos à Bonnelles, apporteront leur soutien à l'événement. Le Jardin Edulis a été lauréat en 2022 du concours général agricole agroforesterie, qui, depuis 2019 distingue les agriculteurs intégrant l'arbre au cœur de leur pratique agronomique. Les visiteurs pourront participer à des temps forts tels qu'une démonstration culinaire par L'Instant CaraMel au marché de Rambouillet et une randonnée gourmande inédite entre Bonnelles et Rochefort, animée par l'Office de Tourisme, au départ de la Ferme des Clos.

En 2023, « Gastronomie d'automne » a réuni 31 participants et attiré un large public, dont 61 % de résidents de Rambouillet Territoires. Cette année encore, l'Office de Tourisme mettra en place une campagne de communication pour promouvoir l'événement, incluant des brochures, affiches, partenariats avec la presse locale, relais aux 36 communes de la communauté d'agglomération, ainsi qu'un compte Instagram et une page Facebook dédiés 100 % à l'événement.

Cet événement phare permet non seulement de célébrer les produits locaux, mais aussi de renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire. « Gastronomie d'automne » est une occasion unique de découvrir et d'apprécier notre richesse culinaire, tout en favorisant les échanges et les rencontres autour d'une passion commune pour la gastronomie. Ne manquez pas ce rendez-vous automnal qui promet de ravir vos papilles !

** Le verger agroécologique du jardin Edulis est un verger où se mêlent collections anciennes, rares et atypiques de fruits, de légumes et d'aromatiques choisis pour leur goût.*

Plus d'infos : <https://www.fermedesclos.com/blog/portes-ouvertes-au-jardin-edulis-verger-agroecologique-de-cecile-et-de-vincent/>



EN BREF...

L'Office de tourisme propose :

- Une randonnée à Gambaiseuil le mercredi 23 octobre à 14h30 (8 km) - Tarif unique : 5 €
- Une « balade commentée sur l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres » le vendredi 25 octobre à 10h - Tarifs : 5 € / 3 €

Du 16 au 24 novembre 2024

Plus d'infos : Office du tourisme Rambouillet Territoires
1 rue du Général de Gaulle • 78120 Rambouillet
0134 83 21 21 • contact@rambouillet-tourisme.fr
<https://www.rambouillet-tourisme.fr/>

GRAND ANGLE

LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rambouillet Territoires met en œuvre une stratégie ambitieuse pour dynamiser son développement économique local. En attirant des entreprises de haute technologie, industrielles et tertiaires à forte valeur ajoutée, et en favorisant la création de filières de formation prometteuses, la communauté d'agglomération cherche à renforcer l'attractivité et la compétitivité de son territoire. À travers des partenariats stratégiques et un soutien actif aux entrepreneurs, Rambouillet Territoires se positionne comme un pôle économique dynamique.

L'attractivité économique et le soutien aux entreprises

La stratégie de Rambouillet Territoires en matière de développement économique vise à attirer des entreprises innovantes et à forte valeur ajoutée, ainsi qu'à favoriser l'installation et le développement d'un large éventail d'entreprises. Elle s'efforce également d'encourager la formation et l'emploi local pour renforcer son ancrage sur le territoire.

La communauté d'agglomération dispose d'une capacité importante de foncier disponible, ce qui lui permet de sélectionner les types d'entreprises et d'activités souhaités sur son territoire.

Fin 2024, une « learning expedition » accueillera une soixantaine de startups industrielles pour leur présenter les atouts du territoire, favorisant ainsi les synergies commerciales et une qualité de vie attractive.

Le territoire compte dix-huit zones d'activités économiques (ZAE), dont plusieurs sont en cours de développement. Parmi celles-ci, la ZAC (zone d'aménagement concerté) Bel-Air-la Forêt permet à la communauté d'agglomération d'aménager et d'équiper des terrains destinés à être vendus à des entreprises déjà présentes sur le territoire ou extérieures au territoire. Rambouillet Territoires prévoit également de développer le foncier de certaines autres ZA, comme la ZA du Gros Chêne aux Essarts-le-Roi, pour répondre aux besoins futurs des entreprises.

Bien que Rambouillet Territoires ne puisse pas accorder directement d'aides financières aux entreprises, elle a initié une dynamique partenariale visant à les accompagner dans l'obtention de subventions régionales. Un guichet unique aide les entreprises à obtenir des subventions en mandatant un cabinet de consultants spécialisés. En juin, cela a permis au groupe D&P, basé au Pessay-en-Yvelines, de recevoir une



Semaine de l'Industrie - Lycée Bascan

subvention de 325 000 €. Depuis le début du dispositif, près d'un million d'euros a été attribué et qui a été, de fait, réinjecté dans l'économie locale.

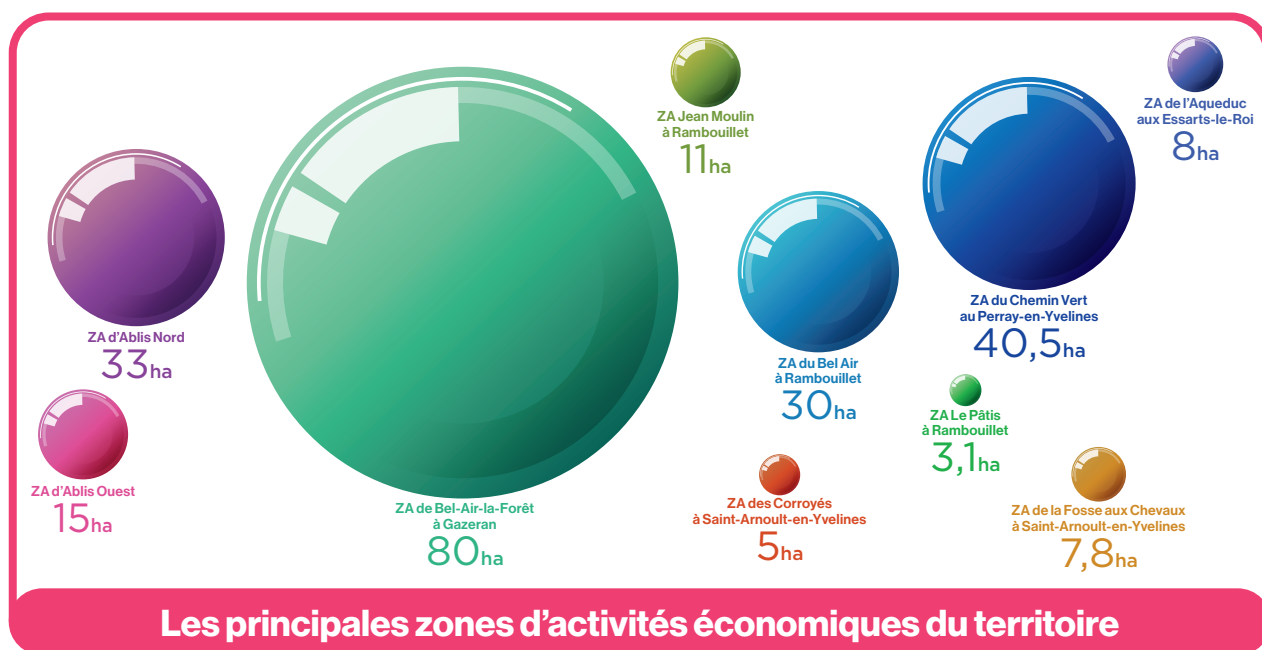
La formation et l'emploi

Rambouillet Territoires encourage la création de filières de formation dans des secteurs prometteurs en termes d'emplois futurs. Les objectifs visent à fournir la main-d'œuvre qualifiée dont les entreprises auront besoin, de permettre aux jeunes de se former localement et de travailler dans leur région d'origine, et d'attirer de nouvelles entreprises grâce à ces formations et emplois. Un BTS SIO (services informatiques aux organisations) a été ouvert au lycée Bascan en 2023, et des projets de formation liés à la maintenance et aux métiers de la santé sont en cours de réflexion. Certaines entreprises, comme Daco Bello, implantent leurs propres centres de formation, offrant des formations en logistique et en préparation de commandes à leurs employés. Ces initiatives permettent de créer un lien fort entre les besoins des entreprises et l'offre de formation locale.



Semaine de l'Industrie - Lycée Bascan

Rambouillet Territoires collabore avec le lycée Bascan également via le Comité local école entreprise (CLEE) et la Semaine de l'industrie. Cet événement consiste à faire découvrir des entreprises aux lycéens. Les entreprises viennent présenter leur activité au sein du lycée, puis des visites de leurs locaux sont organisées.







1^{re} édition du job dating à Ablis

En juin, les lycéens dressent un bilan de leurs visites au cours d'une soirée organisée par Rambouillet Territoires. Un jury décerne des prix pour les présentations les plus éloquentes, originales et convaincantes.

Des initiatives telles que les jobs dating, dont la première édition a eu lieu le 25 juin à Ablis, rassemblent entreprises et demandeurs d'emploi, facilitant ainsi les rencontres dans des secteurs en tension comme la logistique et les transports. Rambouillet Territoires prévoit également un projet immobilier pour installer une pépinière d'entreprises, structure destinée à accueillir et accompagner les porteurs de projets et les jeunes entreprises.

Enfin, Rambouillet Territoires a signé des conventions avec l'ADECSY (association d'entrepreneurs du Centre et Sud-Yvelines), la CCI (chambre de commerce et d'industrie) Paris Île-de-France, BGE Yvelines (réseau d'accompagnement à la création d'entreprise) et Chantiers Yvelines (association d'insertion professionnelle) pour proposer des programmes d'actions sur mesure, comme la création du club Créateurs Rambouillet Territoires. Ce club offre l'opportunité à 18 porteurs de projets sélectionnés de concrétiser la réalisation de leur projet et de créer leur entreprise dans un cadre sécurisé tout en bénéficiant de la dynamique d'un réseau. Ils bénéficieront pendant un an d'ateliers collectifs animés par des experts, d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours, d'échanges avec des entrepreneurs et chefs d'entreprise et d'événements spécifiques destinés à étendre leur réseau professionnel.

Les défis majeurs

La direction du développement économique met en place des outils pour analyser l'impact de sa politique, notamment grâce à un logiciel d'observatoire économique, ce qui permettra de mieux évaluer et ajuster les actions entreprises

pour favoriser le développement économique local. À plus long terme, les défis incluent le zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050 en accord avec la loi « Climat et résilience » de 2021, et la limitation des déplacements pendulaires (déplacements réguliers des personnes entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ou d'études). Il s'agit de mieux prendre en compte les conséquences environnementales en accueillant des activités pertinentes pour éviter de futures friches industrielles et de mener une approche transversale du territoire. L'entreprise doit être envisagée dans un écosystème global.

La stratégie de soutien au développement économique de Rambouillet Territoires repose sur l'attractivité des entreprises, la formation et l'emploi local, ainsi que la gestion durable des zones d'activités. En relevant les défis actuels et futurs, Rambouillet Territoires continue de se positionner comme un acteur clé du développement économique régional.



Le saviez-vous ? La différence entre une ZAE et une ZAC

Une ZAE (zone d'activités économiques) est une zone géographique regroupant un certain nombre d'activités économiques, elle n'a pas de statut juridique et réglementaire contrairement à une ZAC (zone d'aménagement concerté). Une ZAC est une opération d'urbanisme publique ayant pour but de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. C'est un outil adapté aux opérations complexes d'une certaine ampleur qui permet le découpage ou le regroupement de parcelles, la viabilisation des terrains et la création de surfaces de plancher.

10 À LA UNE

LE DÉPLOIEMENT DES PISTES CYCLABLES

Dans le cadre de son projet de territoire 2022/2030 et de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, Rambouillet Territoires met en avant sa volonté de renforcer les mobilités douces, en particulier l'usage du vélo. La communauté d'agglomération a entrepris plusieurs initiatives pour consolider le réseau de pistes cyclables. Deux projets sont déjà lancés.

Débutée en juin, la réalisation d'une voie verte entre les giratoires de Carrefour et de la zone commerciale du Brayphin vise à établir une voie de circulation partagée par les piétons et les cyclistes tout en sécurisant leurs déplacements. Cette voie de circulation douce sera ensuite étendue le long de la RD 150 jusqu'à la jardinerie « Les Jardins d'Émilie ».

Le projet prévoit également un aménagement autour du bassin de rétention d'eau pour en faire un lieu agréable pour le public.

L'objectif des travaux est de permettre aux salariés, visiteurs et clients de rejoindre les zones de Bel-Air et Bel-Air-la-Forêt à pied ou à vélo tout en maintenant une fluidité de circulation pour les automobilistes. Cette voie verte sera dotée d'un éclairage intelligent à LED basse consommation s'allumant uniquement lors du passage des utilisateurs, alliant économie et respect de l'environnement. Ces travaux, d'un montant global de 800 000 € - subventionnés à hauteur de 130 000 € par la région Île-de-France - devraient s'achever à la fin de l'année.

Un deuxième projet, rue du Chemin vert au Perray-en-Yvelines. Les travaux, en 3 phases, s'étaleront sur un an.

Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie globale de Rambouillet Territoires pour promouvoir les mobilités actives, améliorer la qualité de vie des habitants, et répondre aux défis écologiques et économiques.

Focus sur le schéma directeur cyclable

Adopté en mai 2023, le schéma directeur cyclable a pour objectifs de comprendre les attentes et besoins des habitants du territoire et de proposer, à partir d'un diagnostic, un réseau vélo et piéton structuré et interconnecté. Il s'agit également de hiérarchiser les itinéraires identifiés selon leur vocation et leur échelle (communale ou intercommunale), de formuler une stratégie cohérente avec les projets locaux et d'élaborer un plan d'investissement pluriannuel.

EN COULISSES

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Bien qu'œuvrant dans l'ombre, la direction regroupant la commande publique et les affaires juridiques joue un rôle important au sein de la communauté d'agglomération. Composée de deux branches d'activités distinctes mais complémentaires, elle assure une gestion efficace et conforme des procédures d'achat et apporte des conseils juridiques spécialisés à l'ensemble des services communautaires.

La commande publique

La « commande publique » est une notion qui regroupe l'ensemble des contrats passés par les pouvoirs publics pour répondre à leurs besoins (services, fournitures ou travaux). Elle englobe ainsi tous les contrats d'achat qui doivent respecter des obligations, plus ou moins strictes, de mise en concurrence.

Dès qu'un besoin se manifeste au sein de la communauté d'agglomération, une procédure d'achat appropriée est lancée dont la complexité varie en fonction du montant en jeu. Il s'agit de diffuser la publicité du besoin (en particulier pour les marchés d'un montant supérieur à 40 000 €) et de mettre les entreprises en concurrence. Les structures publiques sont tenues de garantir la transparence, l'égalité de traitement entre les entreprises concurrentes et un égal accès de chaque candidat à la commande publique. Un règlement de consultation est établi à cet effet, incluant des critères pondérés d'évaluation des offres.

L'ensemble des démarches est dématérialisé (procédures, contrats signés électroniquement). La direction veille à la conformité de chaque étape, garantissant ainsi le respect des réglementations en vigueur.

Les affaires juridiques

Créée il y a un an, la branche des affaires juridiques a été intégrée à la direction de la commande publique, bénéficiant ainsi des compétences des juristes formés en droit public déjà présents. Cette intégration permet de gagner en praticité, rapidité et réactivité. La direction prodigue ainsi des conseils dans divers

domaines (urbanisme, occupation du domaine public, mises en demeure...), dans la limite des compétences exercées par la communauté d'agglomération. Elle participe pour l'aspect juridique à la mise en œuvre de projets tels que la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) du Gros Chêne aux Essarts-le-Roi ou la concession du parking de la gare de Gazeran.

En cas de contentieux, la direction peut assurer une représentation juridique ou réaliser les productions nécessaires. Toutefois, pour les litiges les plus complexes, elle collabore avec un cabinet d'avocats externe. L'accès à une base de données juridique en ligne permet à la direction de rester à jour avec les évolutions légales et réglementaires.

Les assurances

La direction est également en charge des contrats d'assurance de la communauté d'agglomération, gérant le suivi et la déclaration des sinistres. Pour les contentieux majeurs, elle bénéficie du soutien d'avocats spécialisés.



Direction des affaires juridiques et de la commande publique

12 À VOS CÔTÉS...



LA MOBILITÉ

Simplifier et faciliter les déplacements des habitants et des usagers, telles sont les ambitions de Rambouillet Territoires en participant à l'organisation du transport public et en mettant en place des solutions alternatives et innovantes.

Un plan local de mobilité

Pour mieux comprendre les déplacements des usagers sur le territoire et établir sa politique de mobilité pour les cinq prochaines années, Rambouillet Territoires a lancé en 2023 un plan local de mobilité (PLM). Ce plan comprend un diagnostic, une stratégie territoriale et un programme d'actions. Il a été élaboré en cohérence avec le projet de territoire et le plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Il a bénéficié de financements d'Île-de-France mobilités, de la région Île-de-France et de l'État.

Le plan local de mobilité a pour objectif d'optimiser les divers modes de déplacements au niveau local en tenant compte des préconisations du plan des mobilités en Île-de-France. Il est structuré autour de six thématiques : hiérarchiser le réseau routier en fonction de l'importance des voies et prendre des mesures pour rendre la circulation plus sûre et apaisée ; promouvoir la pratique des modes actifs ; rendre les transports en commun plus attractifs ; gérer le stationnement ; améliorer le transport et la livraison des marchandises ; communiquer, sensibiliser et observer.

Rambouillet Territoires interlocuteur privilégié d'Île-de-France mobilités

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération joue un rôle clé dans l'organisation du transport de personnes pour le réseau urbain et interurbain sur son territoire en tant que partenaire d'Île-de-France mobilités.

Île-de-France mobilités est l'autorité compétente en matière de transports sur la région Île-de-France. Elle imagine, organise et finance les transports pour tous les Franciliens. Pour faire fonctionner l'ensemble de ses lignes, elle passe des contrats avec des entreprises de transports locales. Les besoins des habitants en matière de transport et de mobilité sont en constante évolution. Ce sont les élus locaux réunis dans le conseil d'administration qui prennent les grandes décisions permettant d'anticiper, d'adapter et de moderniser l'offre de transport.

Ainsi, Île-de-France Mmobilités pilote l'ensemble des grands programmes des transports, notamment la mise en accessibilité des gares, le remplacement des bus diesel par des bus propres... Elle décide des prolongements et des créations des lignes de bus. Ces projets sont réalisés après évaluation de leur faisabilité technique, de leur coût et de leur intérêt pour les voyageurs (gain de temps, amélioration des correspondances...) et après de nombreux échanges avec les habitants, les élus des territoires et les acteurs des communes concernés afin de répondre au mieux aux enjeux locaux. En tant que partenaire privilégié, Rambouillet Territoires œuvre, en particulier, à favoriser l'accès aux zones d'activités du territoire. Deux arrêts de bus ont notamment été créés pour accéder aux zones d'activités d'Ablis.

Par ailleurs, depuis juin 2018, Rambouillet Territoires est autorité organisatrice locale (AOL) du circuit spécial scolaire à destination du collège Georges Brassens de Saint-Arnoult-en-Yvelines et desservant les communes de Boinvill-le-Gaillard, Allainville-aux-Bois, Paray-Douaville, Saint-Martin-de-Bréthencourt (inscription et délivrance de la carte SCOL'R).



Damien BONTE

Vice-président délégué « Mobilité et voirie intercommunale » • Maire d'Auffargis



Le Transport à la Demande, le TAD

Le réseau des lignes de bus régulières est complété par un Transport à la Demande (TAD) depuis janvier 2020. Ce service disponible toute l'année est accessible exclusivement sur réservation via la plateforme mise en place par Île-de-France mobilités qui finance ce service.

L'objectif est de proposer une solution de mobilité en heures creuses aux habitants du territoire. En 2023, 27 834 courses ont été réalisées pour 31 607 usagers.

Rambouillet Territoires favorise les modes de transports alternatifs

La communauté d'agglomération promeut les alternatives à la voiture et encourage les modes de transport décarbonés, comme les véhicules électriques, en déployant un réseau de bornes

de recharge. Actuellement, ce réseau comprend 48 bornes. Cette année, Rambouillet Territoires a transféré la compétence des bornes de recharge au syndicat d'énergie des Yvelines (SEY), intégrant ainsi le réseau « SEY ma borne ». D'ici trois ans, ce réseau devrait atteindre 80 bornes sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, Rambouillet Territoires favorise les déplacements doux, notamment le vélo, en réalisant des pistes cyclables et en finançant des appuis vélos dans les communes du territoire (363 appuis-vélos ont ainsi été installés sur 18 communes du territoire).

Plus d'infos :

Île-de-France mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Transport à la Demande : <https://tad.iledefrance-mobilites.fr/tad-rambouillet/>

Bornes de recharge électrique : <https://www.rt78.fr/mobilite/bornes-de-recharge-vehicules-electriques>

Prêt gratuit de caméras thermiques

Dans le cadre de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET), la communauté d'agglomération propose un service de conseil en énergie pour aider les habitants du territoire à améliorer leurs logements pour les rendre plus performants sur le plan énergétique.

Dès novembre/décembre, Rambouillet Territoires prête gratuitement des caméras thermiques pour permettre aux habitants d'analyser les pertes de chaleur de leur logement. Vous pouvez contacter le service conseil énergie pour en bénéficier. La conseillère en énergie de la communauté d'agglomération vous accompagnera dans la prise en main de l'appareil et l'analyse des photos thermiques.

Des balades thermiques collectives devraient être également organisées cet hiver (date et lieux à venir). Toute l'année la conseillère reste disponible pour vous informer sur la rénovation et les économies d'énergie. Venez discuter de votre projet en prenant rendez-vous en semaine au siège de Rambouillet Territoires ou le samedi dans l'une des permanences délocalisées (le 12 octobre à Poigny-la-Forêt, le 26 octobre à Raizeux, le 16 novembre à Ablis, le 30 novembre à Orphin et le 7 décembre à La Boissière-École).

Plus d'infos : www.rt78.fr

14 DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



La loi NOTRe, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée en 2015, a marqué un tournant dans la gestion du développement économique local. En transférant de manière obligatoire cette compétence des communes aux intercommunalités, la loi a fait de ces dernières les principales autorités en matière de développement économique. Ce changement vise à créer des conditions d'attractivité favorables à l'implantation et au développement des entreprises sur leur territoire.

Promotion et soutien à l'activité économique

La compétence en développement économique consiste à promouvoir et à soutenir l'activité économique au sein des communautés d'agglomération. Les objectifs principaux incluent de :

- Créer les conditions d'attractivité qui favoriseront l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire et/ou qui les inciteront à y rester et à se développer. Pour ce faire, un certain nombre de leviers peuvent être actionnés : le foncier (les terrains à bâtir pour l'installation des entreprises), les ressources humaines, les réseaux de professionnels...;
- Favoriser la création d'emplois en encourageant l'implantation de nouvelles activités économiques ;
- Soutenir les entreprises locales à se développer et à innover ;
- Développer et/ou mettre en place des infrastructures économiques telles que des zones d'activités, des pépinières d'entreprises et des parcs industriels.

Les moyens à disposition de la communauté d'agglomération

Pour exercer cette compétence, la communauté d'agglomération dispose de plusieurs moyens :

- L'aménagement de zones d'activités avec la création et la gestion de parcs d'activités, de zones industrielles et de zones commerciales ;
- Les aides aux entreprises ;
- La mise en place de structures pour accompagner les jeunes entreprises ;
- La promotion du territoire : actions de marketing territorial pour attirer des entreprises et des investisseurs ;
- La formation et l'emploi, en particulier en collaborant avec des organismes de formation, pour développer les compétences locales et répondre aux besoins des entreprises.

Les projets de développement économique peuvent inclure :

- ↳ De l'événementiel avec l'organisation de salons, de forums ou de rencontres professionnelles pour dynamiser le tissu économique local ;
- ↳ Des partenariats publics-privés pour développer des projets d'envergure ;
- ↳ Des projets innovants, notamment en faveur de la transition numérique.

Les enjeux du développement économique local

Le développement économique est un domaine clé de l'action publique. Le financement des actions de développement économique provient principalement des contributions des communes membres, des subventions de l'État, de l'Union européenne et des partenariats avec le secteur privé. Les recettes fiscales des entreprises représentent environ 50 % des revenus fiscaux des communautés d'agglomération, soulignant l'importance de leur développement pour réaliser les investissements nécessaires au bien-être des citoyens.

Il dépend étroitement de l'aménagement du territoire, des infrastructures (voirie), de l'urbanisme, de la mobilité (transports en commun, voies douces...), etc. La gestion des zones d'activités, spécifiquement aménagées pour accueillir des entreprises et des industries, est une composante essentielle de la compétence développement économique. Il s'agit de créer des environnements propices aux affaires, en offrant aux entreprises un cadre favorable pour leur installation et leur expansion.

Outre les aspects matériels, le développement économique repose sur la mise en réseau des entreprises, permettant la création de relations d'affaires et d'opportunités. Les ressources humaines sont également un levier crucial, nécessitant des politiques de formation adaptées pour répondre aux besoins des entreprises locales.

La compétence de développement économique dans une communauté d'agglomération est essentielle pour dynamiser le tissu économique local, créer des emplois et améliorer la qualité de vie des habitants. Elle nécessite une approche stratégique et collaborative, impliquant divers acteurs publics et privés. En renforçant leur attractivité et en soutenant les entreprises locales, les communautés d'agglomération jouent un rôle crucial dans la transformation de leur territoire, contribuant ainsi à un développement harmonieux et durable.

Compétences



- Collecte des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines

16 C'EST VOTÉ !

Réunis régulièrement en séance de Conseil communautaire, vos élus issus des 36 communes de Rambouillet Territoires, prennent des décisions ou émettent des avis sur les affaires concernant la communauté d'agglomération.

6
MAI

1/ Attribution d'un fonds d'habitat rural en investissement aux communes de La Celle-les-Bordes, d'Orphin, de Cernay-la-Ville, de Prunay-en-Yvelines, de Ponthévrard et d'Hermeray.

2/ Attribution d'un fonds de concours en investissement aux communes de Mittainville, d'Hermeray, de Clairefontaine-en-Yvelines et de Boinville-le-Gaillard.

3/ Convention avec le Nautic Club de Rambouillet (NCR).

17
JUIN

1/ Modification des statuts et de l'intérêt communautaire de Rambouillet Territoires.

2/ Vote du compte administratif*.

3/ Attribution d'un fonds de concours en investissement aux communes d'Allainville-aux-Bois, d'Orsonville, de Paray-Douaville et de Saint-Hilarion.

* Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la communauté d'agglomération sur une année.

8
JUILLET

1/ Concession* pour l'extension et l'exploitation du parking de la gare de Gazeran et le stationnement sur voirie de ses abords attribuée à la société SAGS.

2/ Convention de mise à disposition de parcelles de l'ONF (office national des forêts) de la base de loisirs à Rambouillet Territoires.

3/ Autorisation donnée au président de signer les contrats de cession du droit d'exploitation de spectacles et les conventions de partenariat dans le cadre de la saison artistique de Rambouillet Territoires.

* Contrat par lequel Rambouillet Territoires accorde à une entreprise le droit d'exploiter un service public, un bien ou une ressource pour une durée déterminée. En échange, le concessionnaire peut percevoir des revenus liés à cette exploitation, souvent sous la forme de tarifs ou de redevances payés par les utilisateurs.

C'EST VOTÉ ! FOCUS SUR...

L'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire est un terme juridique et administratif qui désigne l'ensemble des compétences et actions que les communes membres d'une intercommunalité décident de lui transférer. Il s'agit de domaines d'intervention dont la prise en charge au niveau de l'intercommunalité est jugée plus pertinente et efficace que la gestion individuelle par chaque commune. L'intérêt communautaire est déterminé par les élus des communes membres de l'intercommunalité - à la majorité des deux tiers du conseil communautaire - qui décident des compétences transférées.

L'intérêt communautaire pour Rambouillet Territoires a été actualisé lors du conseil communautaire du 17 juin. Il avait été mis à jour en décembre 2018 suite à la fusion de trois intercommunalités (la communauté de communes des Étangs, la communauté de communes Plaines et Forêt d'Yvelines et la communauté de communes Contrée d'Ablis-Porte d'Yvelines) au 1^{er} janvier 2017.

La modification de l'intérêt communautaire tient compte des compétences devenues obligatoires (eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines), précise les périmètres des compétences exercées pour une meilleure lisibilité et met en cohérence les compétences avec le projet de territoire adopté le 7 juin 2022.

Les fonds de concours aux communes

Créé en 2023, le fonds de concours aux projets communaux consiste pour la communauté d'agglomération à soutenir ses communes membres en leur versant des subventions.

L'enveloppe budgétaire prévue est partagée entre les communes, suivant une répartition par habitant avec un seuil minimum de 15 000 € pour les plus petites communes. Le fonds de concours leur permet de réaliser des projets d'investissement - sous réserve qu'ils soient éligibles, avec un reste à charge de 20 % minimum. Le montant non consommé par une commune est reporté à l'année suivante tant qu'il n'a pas été consommé.

En outre, des fonds de concours habitat urbain peuvent être attribués aux communes de plus de 3 500 habitants et des fonds de concours habitat rural aux communes de moins de 3 500 habitants. Ils visent notamment à accompagner les communes propriétaires bailleurs, en leur permettant de renforcer leurs capacités d'investissement pour améliorer la qualité de leur patrimoine, contribuant ainsi au développement et à l'attractivité du territoire. Ces fonds peuvent financer des travaux d'amélioration, de rénovation ou de réhabilitation de l'habitat (isolation, huisseries, gros œuvre, peintures...).

Les séances des Conseils communautaires sont ouvertes au public.

Les procès-verbaux et l'intégralité des délibérations sont disponibles sur : www.r78.fr



18 NOS INVITÉS

GUERLAIN

La maison Guerlain, fondée en 1828 par Pierre François Pascal Guerlain à Paris, est reconnue pour ses créations emblématiques comme l'Eau de Cologne Impériale. Depuis ses débuts, elle a enrichi son patrimoine avec des parfums prestigieux et un savoir-faire unique. L'usine d'Orphin, inaugurée en 1994, joue un rôle crucial dans la production. Entretien avec Benjamin Rosart, directeur de l'usine.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de la maison Guerlain ?

Guerlain a été fondée en 1828 à Paris par Pierre François Pascal. En 1853, à l'occasion du mariage impérial de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie, Pierre François Pascal Guerlain crée l'Eau de Cologne Impériale, présentée dans un flacon orné d'abeilles dorées à l'or fin, un flacon qui deviendra emblématique. Au fil des années, la maison Guerlain a enrichi sa collection de nombreux parfums prestigieux, tels que Jicky (1889), L'Heure Bleue (1912), Habit Rouge (1965), et La Petite Robe Noire (2008).

Depuis 1994, Guerlain fait partie de la branche parfum cosmétique du groupe LVMH, tout en conservant son caractère familial et sa forte identité. La maison Guerlain reste avant tout une histoire de famille et de « savoir-faire », l'aspect humain est au cœur des métiers. Elle se distingue dans trois domaines : le parfum, le maquillage et le soin, son siège demeure à Paris.

Pourquoi la maison Guerlain a-t-elle installé une usine à Orphin ? Depuis quand fonctionne-t-elle ? Quelle est la principale clientèle de Guerlain ?

L'usine Guerlain à Orphin célèbre cette année ses 30 ans. Construite en 1994 par la famille Guerlain, elle est complémentaire au site de Chartres, dédié à la cosmétique et au maquillage. Le site d'Orphin a été choisi pour son cadre privilégié, entouré de bois classés et en pleine campagne, tout en étant à proximité de Paris. Entièrement consacré à la production de parfums, le site d'Orphin est à l'origine de 100 % des flacons de la maison Guerlain. Les produits finis sont expédiés quotidiennement sans stockage sur place. L'usine assure à la fois la fabrication du "jus" et le conditionnement. Elle réalise également des étiquettes pour certains articles (30 millions d'étiquettes fabriquées par an à Orphin pour les sites d'Orphin et Chartres). Présente à l'échelle mondiale, la maison Guerlain est active en Europe, notamment en France, au Moyen-Orient, en Asie, et en Amérique.

Pouvez-vous nous expliquer le processus de création d'un parfum ?

Un tandem de créateurs-nez se partage les rôles du parfum Guerlain : Thierry Wasser et Delphine Jelk. Toute la création est réalisée dans leur laboratoire à Paris.

Les matières premières nécessaires à l'élaboration du parfum – liquides, poudres, cires – et les éléments de conditionnement sont réceptionnés et stockés à l'usine d'Orphin. La signature olfactive de Guerlain, la Guerlinade, se compose de rose, de jasmin, d'iris, de fève tonka, de vanille et de bergamote, provenant des quatre coins du monde. Le Maître Parfumeur Thierry Wasser parcourt le globe pour sélectionner les matières premières naturelles et établir des partenariats avec les producteurs. Cette sélection rigoureuse est l'une des forces de la maison Guerlain.

Certaines matières, comme la vanille de Madagascar, arrivent brutes et sont traitées sur place. Les matières premières sont stockées – selon leurs spécificités – à température, à l'abri de la lumière et de l'oxydation. Elles sont ensuite analysées sur le plan olfactif et physico-chimique. La pesée des matières est ensuite effectuée, avec grande précision, par l'équipe de fabrication et sous contrôle d'un système informatique assurant la traçabilité. Après l'assemblage, le mélange passe par une phase d'homogénéisation avant de commencer la maturation, première étape de vieillissement dont la durée définie par le parfumeur permet d'atteindre l'équilibre olfactif souhaité. Le concentré de parfum est ensuite dilué dans l'alcool pour créer différentes catégories de parfum : eau de Cologne, eau de toilette, eau de parfum ou extrait de parfum. Des filtres solaires, des antioxydants, parfois des colorants – pour garantir une couleur uniforme pour chaque flacon – sont ajoutés. Sont ensuite réalisées une macération, suivie d'une filtration permettant d'éliminer d'éventuels résidus. Enfin, le parfum est mis en flacon, étiqueté, scellé, conditionné en carton et cellophané de manière automatisée. Les flacons sont fabriqués majoritairement en France par le verrier Pochet depuis plus de 170 ans.

Guerlain continue de préserver son savoir-faire tout en intégrant des technologies modernes à ses processus. Pionnière dans l'utilisation combinée de matières premières naturelles et de synthèse, la maison a élaboré plus de 1200 créations olfactives depuis sa fondation et élabore environ 160 formules actives par an.

Pouvez-vous nous parler du pôle artisanal de l'usine d'Orphin et de la manière dont Guerlain intègre l'art dans ses pièces d'exception ?

À l'usine d'Orphin, nous disposons d'un pôle artisanal avec six dames de table. Ce métier, unique et spécifique à



la maison Guerlain, consiste à orner et embellir nos flacons les plus prestigieux et les pièces d'exception avec différents éléments décoratifs (fils de soie, bijoux...). Le savoir-faire des dames de table se transmet par compagnonnage. Dans ce métier, les qualités de dextérité, de minutie et de patience sont essentielles. En 2018, l'une des six dames de table a été décorée « Chevalier des Arts et des Lettres ».

Certaines de nos pièces d'exception sont réalisées en collaboration avec des artistes. Par exemple, le parfum « Jasmin Bonheur » lancé en 2023 s'inspire des œuvres d'Henri Matisse. Il a été créé en collaboration avec Jean-Matthieu Matisse, arrière-petit-fils du peintre. La maison Guerlain entretient depuis toujours une étroite relation avec le monde de l'art. Chaque année, environ 100 000 pièces confectionnées à la main sont ainsi fabriquées dans cet atelier artisanal.



L'usine Guerlain à Orphin, c'est :

- 10 000 m²
- 7 hectares de terrain
- 120 collaborateurs statutaires (50 % hommes, 50 % femmes)
- 10 millions de flacons de parfum produits chaque année

20

NOS VILLES ET VILLAGES



SONCHAMP



Ysabelle MAY OTT
Maire depuis 2020

Nichée entre forêt et champs, Sonchamp est la deuxième commune la plus vaste des Yvelines. Elle se distingue par un riche patrimoine historique et offre un cadre de vie agréable à ses habitants. Présentation.

Entourée de la forêt et de champs et traversée par la Rémarde qui y prend sa source, Sonchamp est la deuxième commune la plus étendue des Yvelines (après Saint-Germain-en-Laye) et la première commune agricole. Le village est composé d'un bourg principal et de nombreux hameaux et lieux-dits tels que Greffiers, la Hunière, la Chéraitille, la Guèpière, Baudicourt, Chatonville, les Meurgers, les Monts, Boutareine, la Granville, Pinceloup et Louareux. Depuis 1982, elle est jumelée avec Fronhausen, une ville allemande située entre Francfort et Düsseldorf.

Les origines de Sonchamp remontent à la préhistoire, comme en attestent divers sites archéologiques préhistoriques, gallo-romains et médiévaux présents sur son territoire. En 1844, un trésor de plus de 1200 pièces antiques a même été découvert par hasard. Le bourg est dominé par le clocher de l'église Saint-Georges, inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1984

et dont les parties les plus anciennes datent du XI^e siècle. Les hameaux se sont développés autour d'anciennes fermes, dont une dizaine est encore en activité. La commune possède également deux chapelles : Saint-Sébastien à Greffiers et Saint-Jean à Louareux.

Aujourd'hui, le village est très dynamique avec son école primaire (près de 200 élèves), une maison de l'enfance, un cabinet médical, la micro crèche Les Lucioles installée par Rambouillet Territoires, une bibliothèque et des équipements sportifs variés. De nombreuses associations sont actives dans les domaines sportif, culturel, patriotique, environnemental et de jumelage. La vie du village est rythmée d'événements festifs et conviviaux comme le salon des peintres et sculpteurs en janvier, le marché aux plantes en mai, le forum des associations et la fête du village en septembre, la brocante en octobre ou encore le marché de Noël en décembre.





1635 Sonchampoises et Sonchampoises
46,43 km² de superficie



La population est constituée à la fois de résidents de longue date, qui incarnent la mémoire orale de la commune, et de familles plus récemment installées. Le village met en place des actions intergénérationnelles, notamment des rencontres organisées par le CCAS entre des anciens et des élèves de maternelle.

Des projets structurants sont en cours dans la commune : la rénovation du cabinet médical (initiée par la précédente équipe municipale et poursuivie par la municipalité actuelle), l'agrandissement du restaurant scolaire et la rénovation énergétique des bâtiments communaux. La municipalité a également acquis un terrain pour la création d'un espace ludique (en partenariat avec Rambouillet Territoires pour l'installation d'une aire de jeux), et lancé un projet de revitalisation des sentes en collaboration avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

LES TRÉSORS DE LA COMMUNE

Le château de Pinceloup

Cet imposant édifice en brique et en pierre datant du début du XVII^e siècle et agrandi au XVIII^e siècle, a été acquis en 1897 par Eugène Thome, qui y entreprit d'importants travaux. Par la suite, la propriété est passée à André Thome, fils d'Eugène, député qui perdit la vie au combat à Verdun en 1916. Le domaine abrite aujourd'hui l'école Le Nôtre, propriété de la ville de Paris.

Les glaciaires

Le château de Pinceloup disposait dans le bois adjacent de deux glaciaires, encore visibles aujourd'hui, où l'on stockait de la glace pour l'été. Ces structures se présentent comme de grands trous en forme de cône tronqué creusés dans le sable. On les tapissait de paille et, en hiver, on y empilait des couches de glace provenant du plan d'eau du parc du château.

L'Espace Rambouillet

L'Espace Rambouillet, parc forestier et animalier, à 98 % de sa surface sur le territoire de Sonchamp, est un site privilégié pour l'observation des animaux. Il abrite une faune typique de la région dans son environnement naturel.

L'ANECDOTE

L'église Saint-Georges possède un vitrail unique. En effet, les paroissiens de Sonchamp ont souhaité y immortaliser le souvenir d'un accident de voiture auquel a survécu leur curé. L'artiste verrier a intégré dans les années 1970 le dessin d'une 2CV écrasée contre un arbre, au bas d'un vitrail consacré à Saint-Christophe, patron des voyageurs.

À VOIR, À FAIRE !

10 IDÉES DE SORTIES



ART

11 au 13 octobre
Salon Art en sud Yvelines

Vendredi
14h à 19h

Samedi et dimanche
10h à 19h

Une cinquantaine d'artistes, peintres et sculpteurs, exposeront leurs œuvres.

Invité d'honneur : Laurent DENIS, peintre.

CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
Salle des fêtes
André Moutier



THÉÂTRE

11 au 13 octobre

La Ronde des Théâtres

Vendredi 11 à 20h30
« Une reine dans ma douche »

Samedi 12 à 20h30
« Dix ans après »

Dimanche 13 à 15h30
« La gloire pour tout le monde »

Participation au chapeau.

LES ESSARTS-LE-ROI
Salle polyvalente
www.essarts-le-roi.org

★★★

1^{er} décembre

Un petit meurtre sans conséquence

À 15h30

Pièce de la troupe
« Comédia Spectacles »
d'Abilis.

Tarif : 5 €

PONTHEVRARD
Salle polyvalente



MUSIQUE CLASSIQUE

12 octobre

Festival « Les journées Ravel »

À 20h30

Créées en 1996, les Journées Ravel perpétuent la mémoire et l'esprit du célèbre compositeur.

LE PERRYAY-EN-YVELINES
Salle des fêtes
de la Mare au Loup
www.lesjournéesravel.com



ROCK

19 octobre

Scène ouverte Rock

À partir de 19h

L'association Perrock et la ville vous proposent de découvrir lors d'une soirée 4 groupes de rock : Akorda kun (Pop Rock Reggae), El Coyoté (Rock), Nakhara (Métal) et La vie sur mars (Rock).

LE PERRYAY-EN-YVELINES
Salle des fêtes
de la Mare au Loup
<https://leperryay.fr>



HUMOUR

9 novembre

BLOND AND BLOND AND BLOND

À 20h30

Tout public.
Tarifs : 10 € / 5 €

ABLIS
L'Étincelle
www.etincelleablis.fr

★★★

23 novembre

Audrey Vernon : comment épouser un milliardaire ?

À 20h30

À partir de 14 ans.
Tarifs : 10 € / 5 €

ABLIS
L'Étincelle
www.etincelleablis.fr

★★★

1^{er} février 2025

Barber Shop Quartet : l'Opus

À 20h30

À partir de 14 ans.
Tarifs : 10 € / 5 €

ABLIS
L'Étincelle
www.etincelleablis.fr



SALON DU LIVRE

17 novembre

De 10h à 17h30

**SAINT-ARNOULT-EN-
YVELINES**
Salle des fêtes
« Le Colombier »

<https://saintarnoultenyvelines.fr>

★★★

24 novembre

LES ESSARTS-LE-ROI
Salle polyvalente

www.salonlivrelesessartsleroi.com



NOËL

23 et 24 novembre

Marché de Noël

Sam. : de 14h à 18h
et dim. : de 10h à 18h

SONCHAMP

www.sonchamp.fr

★★★

30 nov., 1^{er} déc.,
7 et 8 déc.

Village de Noël

De 11h à 19h

**LE PERRY-EN-
YVELINES**
Centre-ville

<https://leperry.fr>

★★★

Du 13 au 15 décembre

La Grande Fabrique

RAMBOUILLET

www.rambouillet.fr

★★★

14 et 15 décembre

Marché de Noël

LES ESSARTS-LE-ROI

Rue du 11 novembre

www.essarts-le-roi.org



FESTIVITÉS

8 décembre

Feist deiz bal trad

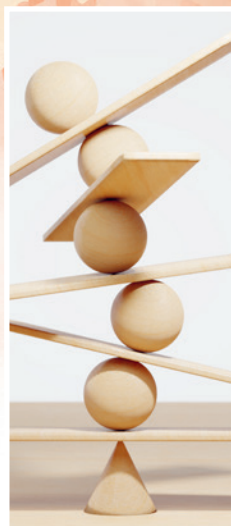
De 14h30 à 18h30

Fête traditionnelle bretonne.
Participation au chapeau
(5 € conseillé).

PONTHÉVRARD

Salle polyvalente

Réservation conseillée :
ascponthevrard@gmail.com
ou <https://ascp-78730.assoconnect.com>



JEUNE PUBLIC CIRQUE

8 décembre

**Titi tombe,
Titi tombe pas**

À 16h

Mêlant jeu de clown,
échafaudages d'une
extrême précision et
poésie acrobatique, Titi et
Nana apprivoisent leurs
différences pour le bonheur
émerveillé des petits et
des grands. Tarifs : 6 € / 4 €.

ABLIS

L'Étincelle

www.etincelleablis.fr



ASTRONOMIE

19 décembre

**Conférence
Michel Tognini**

À 18h

Michel Tognini est
le seul à être entré
dans le cercle très
fermé des astronautes
ayant réalisé deux vols
spatiaux habités.

**LE PERRY-EN-
YVELINES**

Salle des fêtes
de la Mare au Loup
<https://leperry.fr>



Retrouvez l'ensemble des événements sur : www.rt78.fr/agenda

24 INSTANTANÉS

LES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Découvrez un aperçu en images des derniers événements marquants de Rambouillet Territoires illustrant la diversité et la richesse des initiatives de la communauté d'agglomération.

22 juin 2024

Intervillages.

Les équipes des différentes communes de Rambouillet Territoires se sont affrontées sur 14 épreuves au stade du Vieux Moulin à Rambouillet en présence de M. Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires et M. Geoffroy Bax de Keating, vice-président délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale » et maire du Perray-en-Yvelines.

Bravo aux équipes de Rambouillet, Ablis, Prunay, Le Perray-en-Yvelines, Bullion, Auffargis, Sonchamp, Raizeux et Les Essarts-le-Roi. Le trophée Intervillages 2024 a été remporté par l'équipe constituée d'habitants de Raizeux, Les Essarts-le-Roi, Rambouillet et Saint-Léger-en-Yvelines et le trophée spécial de Rambouillet Territoires par les gagnants du relais 400 m remporté par cette même équipe.

Près de 150 participants ont pris part à cette première édition réussie !



Geoffroy BAX DE KEATING

Vice-président délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale »
Maire du Perray-en-Yvelines







19 au 21 septembre 2024

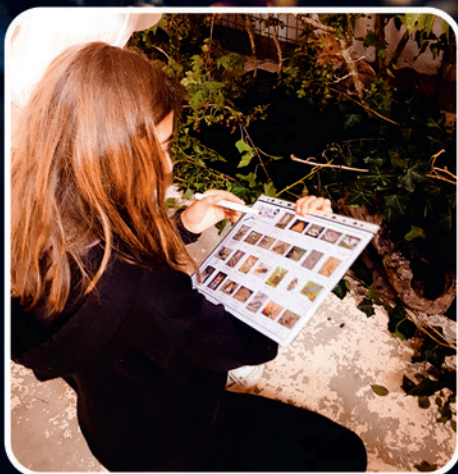
Les journées Développement durable.

Rambouillet Territoires a mis en avant la transition écologique ! Nos partenaires, présents pour animer des stands, ont été à l'honneur durant ces trois journées, chacun démontrant son engagement en faveur de l'écologie. L'événement a également été marqué par différents ateliers : recyclage, réalisation d'herbiers ou encore fabrication de cosmétiques. Plus de 1000 visiteurs ont ainsi pu repartir avec des astuces concrètes pour adopter un mode de vie plus durable.

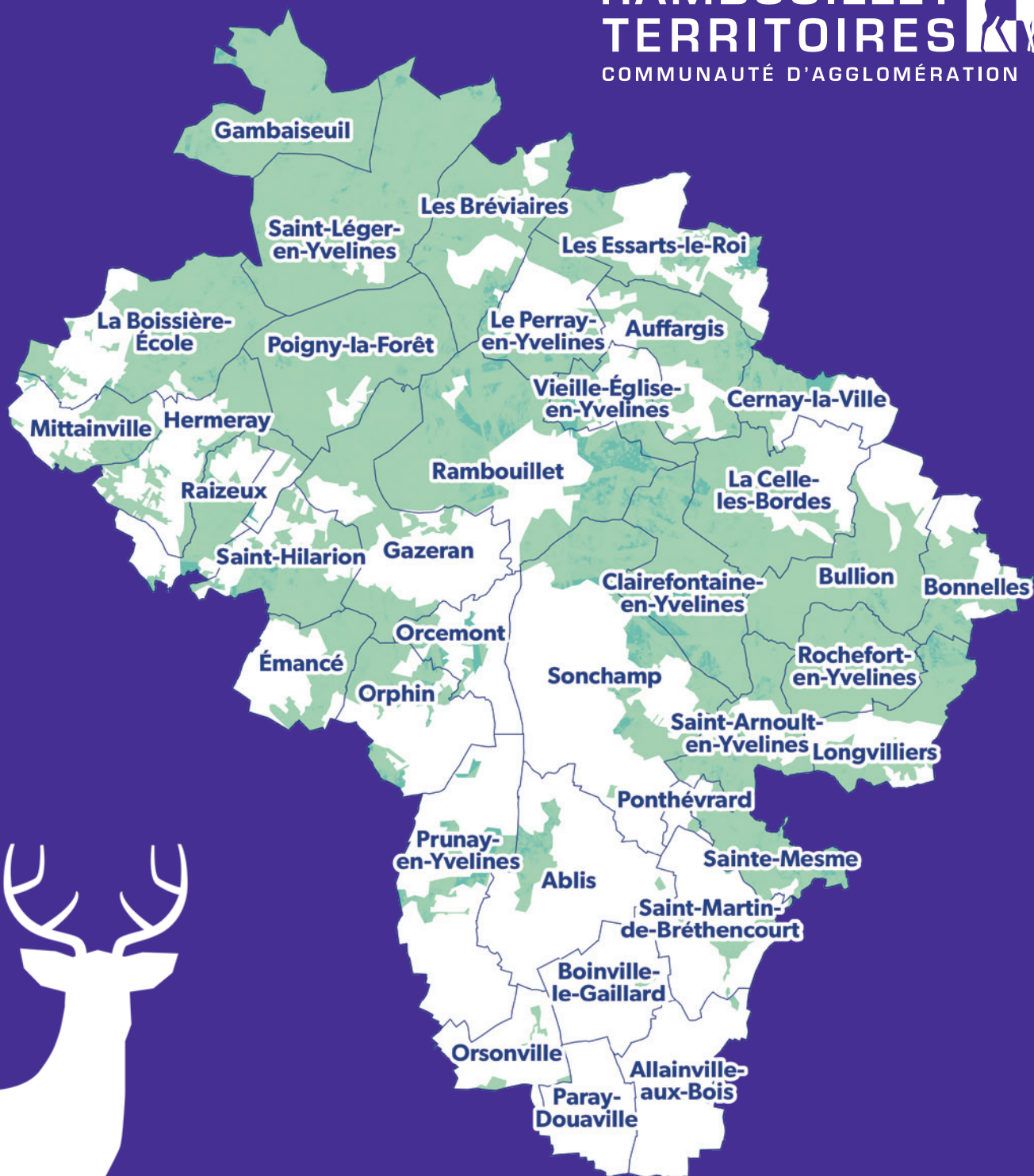
Anne CABRIT

Vice-présidente déléguée
« Développement durable
et économie locale »
Maire d'Orsonville





Retrouvez l'intégralité des photos et le film de l'événement sur : www.rt78.fr



**Un avenir commun,
une vision paRTagée du territoire**